



Pour citer cet article :

**Rapport moral du centre d'observation de
Dijon (1948)
Archives nationales, 208 AS (XVIII)/2**



C. d. G.
6

RAPPORT MORAL ANNUEL SUR L'ACTIVITE
du C.O. de DIJON pour l'ANNEE 1948

I. STATISTIQUES

Nous ferons suivre les chiffres de chaque chapitre et quelques comparaisons avec 1947, et des enseignements qui en découlent.

A) Effectif 139 Nouveaux
 16 revenus pour un nouveau séjour
 155

Nous avons donc eu plus de garçons que l'année précédente.

B) Tribunaux et Services de l'Assistance ayant confié

Tr. Dijon	83
Beaune	13
Chalon	23
Besançon	2
Mâcon	3
Auxerre	1
Lons	3
Autun	3
As. Pub. Dij n	<u>24</u>
	155

Les garçons confiés par Dijon sont moins nombreux mais de nouveaux tribunaux nous en ont confiés, et Chalon, en particulier, nous a beaucoup alimentés. Un effort serait à faire pour que tous les tribunaux de la Région envoient leurs mineurs, mais cela poserait très vite un problème de lits.

C) Inculpations

Incidents à la L.S.	10	
Vagabondage	36	en hausse
Vols	64	
Corr. paternelle	13	
Violences	8	
Moeurs	1	
Simple passage	21	(nous faisons "accueil et observation")
Homicides volontaires	<u>2</u>	
	155	

D) Familles

Normales	44
Dissociées	74
Pupilles de l'A32	
ss renseignements	<u>5</u>
	155

E) Rapports entre les propositions du C. O et les décisions

acceptées	128	Il faut noter que les propositions sont faites en accord avec le médecin psychiatre et le Service Social d'une part, et d'autre part en tenant compte des places vacantes dans l'établissement pressenti
Différentes	11	
Décisions inconnues	16	
	<u>155</u>	

F. DECISIONS

Oeuvres privées	47	(sérieux débouché avec l'ouverture de Montigny)
Service social	7	(dont 5 en vue d'engagement)
Inconnues	13	
Institut médico-pédagogique	7	(beaucoup proposés : manque de place)
Liberté surveillée	43	(beaucoup par manque de place en I.P.E.S. I.M.P.- O.P.)
Rendus	25	
Prison	6	(dont 4 par mesure disciplinaire au Centre.)
Hopital Psychiatrique	4	
I.P.E.S.	3	(beaucoup ont été proposés : manque de place)

G) SEJOUR

6 mois ou plus	6	On arrive de plus en plus au séjour de 2 à 3 mois, qui semble le temps nécessaire et suffisant pour une bonne observation et étant donnée l'absence de section tout à fait indépendante pour les plus jeunes, on réduit le plus possible le séjour de ces mineurs, ce qui fausse l'observation parfois et la réduit en tout cas.
5 "	7	
4 "	6	
3 "	35	
2 "	36	
1 "	36	
moins de 1 mois	39	
	<u>155</u>	

H) AGE

10 ans	1	le grand nombre de 17 et 18 ans et plus pose le problème angoissant du placement : il n'existe à peu près aucun Centre qui les accepte, l'Armée est de plus en plus difficile. Il faudrait : 1) Pouvoir prendre ces mineurs beaucoup plus jeunes surtout lorsqu'ils sont pré-délinquants, mais nous ne pouvons, faute de section spéciale pour eux 2) ouvrir un foyer de semi-liberté qui les accueille après l'observation.
11 "	3	
12 "	6	
13 "	6	
14 "	9	
15 "	19	
16 "	30	
17 "	34	
18 et plus	47	
	<u>155</u>	

I) FUGUES

En groupe	12	du Centre enfermés : 8	Début de séjour	10
Seuls	5	de service à l'ext. : 3	Crainte de départ	2
"		de promenade	6	lassitude, instabilité
		(tous en début de séjour)		5

Goût de l'aventure 5 3 ont été retrouvés par les éducateurs
Recherche de la famille 12 de 4 nous n'avons jamais eu de nouvelles

6 pris et restés dans d'autres villes
7 ont été repris par le Centre et n'ont pas fait de nouvelles fugues.

Il n'y a jamais eu de fugue des "concierges" "coursiers" qui sont très libres et dont la charge est assurée à peu près par tous.

Nous saisons le danger de faire participer les nouveaux à la promenade, mais nos locaux et notre personnel ne nous permettent pas un isolement de 10 à 15 jours.

J) Sanctions de prison

Nous l'avons demandée 1 fois pour un sujet violent et dangereux

3 fois à la suite de fugues, les sujets ne nous paraissant pas susceptibles de comprendre un réintégration, ni d'en bénéficier.

K) Classification d'après les directives du Docteur BIZE, conseiller technique à l'E.S.

(Voir le texte ci-joint : les groupes englobant des catégories assez différentes. De plus, il ne s'agit que des caractères dominants)

Délinquants accidentels	7
" Cas sociaux	25
" sub-normaux et cas sociaux	26
" arriérés intellectuels	20
" instables et fugueurs	9
du type opposant stérannique	6
Danger eux avec malignité	16
Psycho-névrotiques curables	22
Psychiatriques peu curables	5
Sans diagnostic	19

II. PERSONNEL

Deux de nos éducateurs stagiaires sont partis compléter leur formation à l'Ecole de Cadres de Montesson. Nous avons eu la satisfaction d'avoir de nombreuses et intéressantes candidatures (6) pour assurer leur remplacement, venant presque toutes de garçons attirés au Centre par nos Educateurs et leurs méthodes.

Nous ne pouvons plus assurer l'observation et la surveillance avec un personnel aussi réduit. En effet les horaires du personnel sont calculés sans tenir compte des maladies, congés et stages éventuels, d'une part, du temps qui doit être consacré à l'élaboration des rapports d'observation, d'autre part. Nous avons donc dû solliciter l'apport d'un 3^e éducateur et le principe en a été admis.

L'effectif des cadres éducatifs comportera donc : 1 psychologue
3 éducateurs (ou éd. adjoints) 1 instituteur technique.

L'É. du Centre a été invité par la Direction de l'Éducation Générale à suivre le stage de perfectionnement des Inspecteurs de Paris. Mably et aura, au cours de l'année, à exposer le travail aux écoles du Centre.

ACTIVITES

Nos deux ateliers de cannage et de menuiserie continuent.

Pour le premier rien à signaler

Quant au 2°, les jouets sont très difficiles à écouler, souvent mal réussis, et nous cherchons une autre formule.

Depuis 1 an, une équipe travaille deux fois la semaine pour les Eaux et Forêts. Le travail est à la fois facile et bienfaisant.

La classe a toujours lieu 6 heures par semaine et l'Education Physique, sous la direction d'un MAITRE, mis à notre disposition, gracieusement par les SPORTS, continue.

Dé même les visites instructives d'usines et de monuments, les veillées.

Il nous est bon de signaler cette année, le plein succès de la Fête de Noël: A notre veillée organisée et dirigée par le Service Social, le Secrétariat Administratif et le Centre participaient, outre le C.O., 8 garçons de Montigny, 10 du Service Social, 10 de l'Assistance, et une dizaine d'anciens de Dijon. Le jour de Noël tous les garçons du C.O. (c'est la 3° année) étaient invités dans des familles, de la ville et y ont fait honneur au Centre.

CONCLUSIONS

L'exiguïté des locaux ne permet pas :

- 1) la séparation nécessaire en 3 groupes : Accueil, impubères, pubères.
- 2) la présence d'un personnel assez nombreux pour aussi assez spécialisé
- 3) les aménagements indispensables pour une observation et des occupations satisfaisantes.

Deux annexes indispensables manquent : la section des plus jeunes (qui dans la plupart des C.O. est la plus nombreuse)
Le foyer de semi-liberté.